COMPTE RENDU

FNTE la cgt

www.fnte.cgt.fr

Réunion FS de Réseau DGA du 27/03/2025

La réunion s'est tenue sous la présidence de l'IGA Eric KOBAK, coordinateur central à la prévention (CCP) et directeur du STP.

Aucune question nouvelle n'ayant été déposée pour cette réunion ordinaire de l'instance, le temps de la réunion a été consacré aux réponses apportées par le président aux déclaration et propos liminaires et aux suites réservées aux sujets déjà en cours de traitement.

En exprimant des doutes sur l'efficacité du dispositif RPS, la DGA fait le constat de l'absence de COPIL RPS dans certains organismes (CPP-RH, CSDI, …?), et s'interroge sur sa capacité à distinguer la réalité entre une véritable alerte et une fausse alerte. Certes le pire serait de ne rien détecter et de passer à coté d'un trouble, mais il ne suffit pas de travailler à comptabiliser ces risques pour les supprimer: l'humain doit rester au centre du dispositif. C'est pourquoi la CGT a proposé de replacer ces sujets organisationnels au cœur des formations spécialisées et non en COPIL RPS, instances informelles dans lesquelles aucune place n'est réservée aux représentants du personnel pour le traitement des situations individuelles.

Amiante :
Les personnels concernés (DGA EP, …) par une exposition à l'amiante vont devoir encore attendre un peu (et c'est peu de le dire !) pour que l'arrêté de 2006 soit enfin modifié et intègre les expositions lors des opérations de flocage et de calorifugeage. La DGA a remis les infos demandées par la DRH-MD le 13 février dernier, donc c'est en cours, mais c'est la 3ème tentative de modification de cet arrêté depuis 2006… Preuve en est de l'intérêt du MINARM sur ce sujet, la DGA n'est même plus conviée aux réunions organisées par la DRH-MD…

Projet VIGIL :
Le projet VIGIL est un dispositif d'alerte pour travailleur isolé (DATI), il a été validé par DGA EM le 05 mars 2025, pour une mise en service en juin prochain de la première étape.

…/…

263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

COMPTE RENDU

Réunion FS de Réseau DGA du 27/03/2025

…/…

La DGA pourra le déployer sur l'ensemble des postes informatiques sur demande des chefs d'organisme. Il consiste en une application informatique qui attend une réponse humaine à la sollicitation du système. Le projet initial a été séparé en 2 parties (Mise en place, puis amélioration). A suivre de près donc.

Politique de prévention du burn-out :
Le nombre de cas de TPS a été multiplié par 2,5 entre 2023 et 2024, ce qui nous alerte particulièrement. Manifestement, le dispositif de prévention des RPS mis en place n'a pas, ou a mal, fonctionné. Organiser la prévention des risques organisationnels du travail, c'est justement pour éviter que ces risques apparaissent. Force est de constater qu'en l'occurrence, et pour l'instant, nous sommes plutôt dans un constat d'échec.

La CGT a voulu attirer l'attention de la DGA sur certains postes de travail qui ne sont pas en proximité physique immédiate avec leur responsable ou manageur, et qui pourraient représenter, selon nous, un risque à transcrire dans le DUERP[1], est-ce le cas ? A cela, nous avons entendu « *travail hybride* », et « *management transverse* », modes de travail connus à la DGA depuis de nombreuses années. Pour autant, nous constatons un isolement pour certaines personnes sans lien hiérarchique immédiat à proximité. Ces situations ne sont pas rares dans la DGA, et elles ne préoccupent pas que la CGT, l'inspection du travail dans les armées se questionne également sur ce sujet.

Le réseau handicap semble assez mal connu et souffre d'un manque d'informations. Il n'y a pas d'obligation d'affichage mais cela n'empêche pas les chefs d'organismes d'en décider autrement. Dans ce cas, le message de la DGA est clair : « *C'est à la DGA de communiquer là-dessus* ».

Risques chimiques :
D'une manière globale, ce sont moins d'indicateurs qui seront désormais présentés sur le risque chimique, et les travaux portant sur l'amiante seront désormais suivis localement en FS risque métier ou FS d'emprise.

Après l'alerte portée par la CGT en octobre 2024 sur le Chrome 6, la FS-R-DGA a eu une présentation détaillée des actions conduites sur DGA EV, TA et EP. Nous déplorons toutefois qu'il y ait eu un temps de retard à l'allumage, le sujet était connu depuis 2022, et qu'il n'y ait pas eu d'experts croisés entre les 3 sites DGA concernés sur le sujet.

Bertrand Dhune, représentant titulaire CGT
Eric Capy, représentant suppléant CGT

263, rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex
T : 01 55 82 89 00 Fax : 01 55 82 89 01 M : trav-etat@cgt.fr

[1] *DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels*